

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Numéro 1883-501

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur la demande de dérogations mineures au Règlement de zonage numéro 1886, concernant l'immeuble suivant :

Demande de dérogations mineures numéro 1883-501 pour le bâtiment situé aux **5220-5226, boulevard Couture**, lot numéro 1 002 907 du cadastre du Québec, dans la zone H09-08.

La nature des dérogations est la suivante :

- que la marge arrière minimale du deuxième étage, de 6,05 mètres, exigée à l'article 9.32 du Règlement de zonage numéro 1886, soit réduite à 5,93 mètres pour le bâtiment existant;
- que la marge latérale minimale de 1,98 mètre, exigée à la grille des usages et normes de la zone H09-08, soit réduite à 1,96 mètre pour le bâtiment existant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le lundi 6 février 2023, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Montréal, le 19 janvier 2023.

La Secrétaire d'arrondissement

Guylaine Champoux, avocate